



ASSUREZ VOTRE AVENIR EN TOUTE CONFIANCE

Allianz 

**C'EST VOUS
L'AVENIR**  SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
CAMEROUN

NOS OFFRES DE BANCASSURANCE

PRÉVOYANCE



ABORDEZ L'AVENIR EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Souscrivez à l'offre SÉRÉNITÉ COMPTE et mettez votre famille à l'abri du besoin en cas d'invalidité totale ou de décès toutes causes (accident, maladie, mort naturelle).

COMPOSANTES DE L'OFFRE :

- Une prime annuelle à verser
- Possibilité de choisir le montant de la prime en fonction du capital souhaité.
 - 5 000 F: capital 500 000 F
 - 10 000 F: capital 1 000 000 F
 - 20 000 F: capital 2 000 000 F
 - 45000F: capital 5000 000 F
- L'assuré choisit ses bénéficiaires qui doivent être nommément désignés

En cas de décès accidentel, l'assureur verse aux bénéficiaires un capital forfaitaire additionnel égal à celui souscrit lors de l'adhésion.

AVANTAGES :

- Pas de dossier médical à fournir
- Le souscripteur ne paye sa prime qu'une seule fois par an
- Des primes annuelles, accessibles et flexibles, s'adaptant à toutes les bourses
- Prélèvement automatisé à partir du compte bancaire (compte courant ou compte d'épargne)
- Versement d'un capital forfaitaire additionnel égal à celui souscrit lors de l'adhésion en cas de décès accidentel



METTRE SES ENFANTS À L'ABRI



Contribue à assurer la continuité des études de ses enfants en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive.

COMPOSANTES DE L'OFFRE :

- Cotisation mensuelle : à partir de 5000 F
- Double garantie :
Prévoyance en cas de décès et invalidité totale
Épargne en cas de décès ou de survie
- Prévoit par l'épargne, un capital disponible en faveur de l'enfant afin qu'il poursuive ses études sans contraintes financières
- Possibilité de souscrire à cette assurance dès la naissance de l'enfant
- Possibilité d'assurer la scolarité de l'enfant en cas de coup dur par le versement des rentes jusqu'à ses 24 ans

AVANTAGES :

- Possibilité d'effectuer des versements ponctuels en dehors des versements mensuels
- Possibilité d'avoir un relevé de compte sur demande
- Possibilité de souscrire pour un enfant dont on n'est pas le géniteur
- Montant de cotisation accessible
- Possibilité de modifier le montant des cotisations
- Flexibilité
- Transparence
- Epargne rémunérée

ÊTRE À VOS CÔTÉS DANS LES MOMENTS DIFFICILES



En souscrivant, vous réduisez la peine de vos proches en garantissant le financement des obsèques des personnes bénéficiaires.

COMPOSANTES DE L'OFFRE :

- Pas de dossier médical à fournir
 - Une prime annuelle à payer à l'avance par prélèvements bancaires
 - Possibilité de choisir le montant de la prime en fonction du capital souhaité. (Voir détail sur grille tarifaire)
 - Prélèvement automatisé de la prime une fois par an à partir du compte bancaire (compte courant)
 - Possibilité de souscrire pour les enfants mineurs
 - Pas de délai de carence en cas de décès accidentel
 - Conditions de souscription : être titulaire d'un compte chèque ou d'épargne et être âgé de 18 ans au moins et de 60 ans au plus à la date d'adhésion
 - Durée de la couverture : adulte (de 18 à 70 ans) ; enfant (de 12 ans à 25 ans)
- Qui peut être assuré :
 - L'adhérent en tant qu'assuré principal
 - Le conjoint de l'adhérent, ses parents, ses beaux-parents en tant qu'assuré secondaire
 - Ses enfants âgés de 12 ans à 25 ans
 - L'assuré choisit ses bénéficiaires qui doivent être nommément désignés

AVANTAGES :

- Meilleure préparation des obsèques sur le plan financier
- Paiement rapide des prestations d'assurance aux bénéficiaires désignés
- Simple
- Pratique
- Economique

ÉPARGNE



ASSUREZ-VOUS UNE RETRAITE CONFORTABLE À VOTRE RYTHME

Plan d'épargne qui permet à l'adhérent de se constituer une épargne complémentaire à la pension versée par les régimes de retraite classiques et par des cotisations régulières. Il garantit à ses ayants droit un capital supplémentaire en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive.

COMPOSANTES DE L'OFFRE :

- Cotisation mensuelle: à partir de 10 000 F
- Possibilité de modifier le montant de ses versements au gré de sa trésorerie
- Possibilité de suspendre ses versements et de les reprendre en temps voulu
- Possibilité d'effectuer des versements supplémentaires ponctuels avec un minimum de 30 000 F
- Possibilité de rattraper ses versements en cas de défaillance
- Peut servir de garantie pour l'octroi d'un prêt bancaire
- Possibilité d'avoir un relevé de compte sur demande
- Versement d'un bonus de fidélité tous les 5 ans
- Possibilité de solliciter une avance partielle ou totale après 24 mois de cotisation
- Double garantie : épargne et prévoyance en cas de décès ou d'invalidité totale
- Au terme du contrat le capital est reversé en une fois intégralement ou sous forme de rente certaine ou viagère

AVANTAGES :

- Montant de cotisation accessible et modulable selon sa disponibilité en trésorerie
- Octroi d'un crédit bancaire facilité grâce à l'épargne effectuée



- Fidélité récompensée
- Transparence
- Contrat flexible
- Disponibilité de l'épargne après 24 mois de cotisations
- Epargne rémunérée

PREPAREZ DEMAIN DÈS AUJOURD'HUI



Souscrivez et offrez-vous l'assurance d'une retraite confortable.
Conditions d'éligibilité : Être titulaire d'un compte chèque , âgé de 18 ans au moins et 29 ans au plus et avoir souscrit obligatoirement à l'offre jeune.

COMPOSANTES DE L'OFFRE :

- Cotation mensuelle: à partir de 5 000 F
- Possibilité de modifier le montant de ses versements au gré de sa trésorerie
- Possibilité de suspendre ses versements et de les reprendre en temps voulu
- Possibilité d'effectuer des versements supplémentaires ponctuels
- Possibilité de rattraper ses versements en cas de défaillance
- Peut servir de garantie pour l'octroi d'un prêt bancaire
- Possibilité d'avoir un relevé de compte sur demande
- Versement d'un bonus de fidélité tous les 5 ans
- Possibilité de solliciter une avance partielle ou totale après 24 mois de cotation
- Double garantie : épargne et prévoyance en cas de décès ou d'invalidité totale
- Au terme du contrat le capital est reversé en une fois intégralement ou sous forme de rente certaine ou viagère

ASSURANCE DES BIENS



ASSURER SES BIENS, C'EST ANTICIPER SUR TOUS LES RISQUES

C'est un contrat d'assurance qui offre à l'assuré la couverture sur l'utilisation frauduleuse de ses moyens de paiement suite à un vol, une perte ou une agression. Elle couvre également les frais de reproduction en cas de vol ou suite à une agression des pièces officielles personnelles (carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport).



COMPOSANTES DE L'OFFRE :

- Montant de la prime annuelle : 6000 F/an
- Garantie sécurité financière (en cas de retrait frauduleux par un tiers)
- Garantie sécurité vol d'espèces
- Garantie sécurité papiers (carte d'identité, passeport et permis de conduire)
Remboursement des frais engagés pour la réfection des pièces officielles en cas de perte.
- Garantie sécurité achat en ligne (***)

AVANTAGES :

- Offre complète avec de nombreuses garanties
- remboursement des frais engagés pour la production des pièces officielles égarées
- remboursement des espèces volées après retrait dans un DAB dans la limite de 50 000F
- Remboursement de levée d'opposition et de production d'une nouvelle carte bancaire

ON N'EST JAMAIS TROP PRUDENT... ASSUREZ CE QUI VOUS EST CHER !



Cette offre d'assurance vous permet de protéger vos biens mobiliers et immobiliers lors d'un sinistre occasionné par vous ou par un tiers.

COMPOSANTES DE L'OFFRE :

- Eligibilité : Tout client particulier propriétaire ou locataire et titulaire d'un compte chèque ou d'un compte d'épargne
- Prime annuelle: Elle est fonction de la valeur de vos biens (Voir la grille tarifaire)
- Protection contre toutes sortes d'accidents domestiques (Incendie, dégâts des eaux, vol, dommages électriques, bris de glace)
- Responsabilité civile qui couvre l'assuré et sa famille en cas de dommage causé par un tiers

AVANTAGE DE L'OFFRE

- Offre complète adaptée à plusieurs situations et comportant plusieurs garanties.

ASSURANCE SANTÉ



L'ASSURANCE DE SE SOIGNER EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Pour faire face à tous les cas de maladie, souscrivez et bénéficiez d'une prise en charge.

COMPOSANTES DE L'OFFRE :

- Prise en charge à 80% des frais réels de consultation, de pharmacie et d'hospitalisation
- Prime annuelle payable en douze (12) mensualités
- Réseau d'assistance nationale
- Lunetterie, maternité et soins dentaires également pris en charge
- Couverture acquise dès signature du contrat pour les maladies infectieuses et les accidents

AVANTAGES :

- Possibilité de prendre en charge ses soins médicaux même en cas de faible trésorerie
- Possibilité de se faire soigner dans une structure de son choix et se faire rembourser plus tard
- Prise en charge dans le réseau de prestataires santé de Willis Tower Watson.
- Prélèvement mensuel automatisé de la prime à partir du compte bancaire
- Offre dédiée à tous les fonctionnaires et agents de l'état ayant un compte chez SG Cameroun âgés de 18 à 58 ans.



PARCE QU'UNE FAMILLE EN BONNE SANTÉ, C'EST LE PLUS IMPORTANT



Ne vous souciez plus des dépenses liées à votre santé et celle de vos bien-aimés avec l'assurance Santé pour Tous. Protégez-vous et protégez vos proches grâce à l'Assurance Santé Pour Tous de Société Générale Cameroun

COMPOSANTES DE L'OFFRE :

- Offre complète qui couvre tous les membres de votre famille
- Prise en charge de 80% de vos frais réels de consultation, pharmacie et hospitalisation
- Réseau national de prestataires de santé, disponible 24h/24

AVANTAGES :

- Possibilité de prendre en charge ses soins médicaux et ceux de sa famille même en cas de faible trésorerie
- La carte santé vous donne accès aux soins 7j/7 et 24h/24
- Possibilité de se faire soigner dans la structure sanitaire de son choix

À TRÈS BIENTÔT



DANS NOS AGENCES

Rencontrez votre conseiller de clientèle



SUR INTERNET

www.societegenerale.cm



PAR TÉLÉPHONE

233 50 18 18



Allianz Cameroun Assurances - Entreprises régie par le code CIMA et l'Acte Uniforme OHADA. SA au capital de 6.000.000.000 FCFA entièrement libéré. RC DOUALA 1974/B/4573 N° contribuable : MO 17400000344U - Siège social : 1124 rue Manga Bell - BP 105 DOUALA - Téléphone : 2 33 50 20 00 - Fax : 2 33 50 20 01 - Email : allianz.cameroun@allianz-cm.com



**SOCIETE GENERALE
CAMEROUN**

SOCIETE GENERALE CAMEROUN - Société Anonyme au capital de 12 500 000 000 Fcfa - Siège social à Douala 78, Rue Joss, BP 4042 - RC/DLA/B/013.111 - Numéro Statistique : 2116200035 - Numéro contribuable : M026300006400 K - Numéro d'agrément : 187/MINFI/CE2 du 05/07/1974